



LORRIS, le 16 mars 2015

L'intersyndicale du collège de Lorris
38 rue Saint Lazare
45260 LORRIS

A

Madame le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours Chancelier des universités
S/C
Monsieur le DASEN, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale du Loiret
S/C
Madame le principal du collège Guillaume de Lorris

– Objet : Préavis de grève.

Madame le Recteur

Compte-tenu des problèmes récurrents rencontrés au collège Guillaume de Lorris, notamment :

- de la remise en cause de multiples projets établis au collège depuis septembre 2013 de façon unilatérale,
 - du non respect de la législation, sur la santé au travail, sur des prérogatives et sur l'organisation du C.A. , sur la liberté pédagogique,
 - de l'absence de soutien de notre hiérarchie dans des problèmes de discipline avec certains élèves et d'agressivité de certains parents d'élèves
- et de l'échec d'une médiation de l'Inspection Académique en novembre 2014,

nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du mardi 31 mars 2015.

Nos revendications sont les suivantes :

- Une demande d'un principal adjoint.
- Le respect de la législation.
- Le soutien de notre hiérarchie (notamment lors de problèmes avec les élèves et prise de sanctions appropriées à la gravité des faits).
- Une communication basée sur l'échange entre l'administration et les professeurs.

Nous vous prions de croire, madame le Recteur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'intersyndicale du collège de Lorris